



Monsieur Jean-Noël Barrot
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Hôtel du Quai d'Orsay
37, quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Paris, le 16/05/2025

Objet : Conseil européen des Affaires étrangères du 20 mai – Appel à une réévaluation du respect de l'article 2 de l'accord d'association UE–Israël

Monsieur le Ministre,

Lors de la réunion informelle des ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne des 7 et 8 mai derniers, plusieurs voix se sont élevées avec une gravité croissante face à la situation dramatique à Gaza, marquée par un blocus humanitaire total et une intensification continue des bombardements. Les déclarations récentes du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, exprimant son intention de conquérir Gaza et de déplacer une partie de la population vers l'extrémité sud du territoire, ont également suscité une vive inquiétude au sein des chancelleries européennes.

Dans ce contexte, nous saluons l'initiative du ministre néerlandais des Affaires étrangères, M. Veldkamp, qui a jugé que cette situation ne pouvait « rester sans réponse ». En conséquence, il a adressé une lettre à la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, appelant à un réexamen du respect de l'article 2 de l'accord d'association Union européenne - Israël, qui impose aux parties le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques. Cette démarche a reçu le soutien affirmé de votre homologue luxembourgeois, M. Xavier Bettel, qui a rappelé la nécessité d'exercer une pression sur Israël, dont le comportement est jugé inacceptable.

Nous avons noté avec attention que vous avez vous-même reconnu la légitimité de cette demande et invité la Commission européenne à s'en saisir. Nous saluons cette position et vous encourageons à poursuivre en ce sens.

Pour mémoire, en février 2024, l'Espagne et l'Irlande avaient déjà sollicité une enquête de la Commission sur le respect, par Israël, des engagements contenus dans cet accord. Leur demande est, à ce jour, restée sans suite.

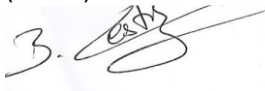
Dans la perspective du Conseil des Affaires étrangères du 20 mai prochain, nous vous appelons solennellement à soutenir activement l'initiative du ministre néerlandais et à mobiliser tous les leviers à votre disposition afin qu'elle aboutisse.

Nous vous exhortons à adresser, dans les meilleurs délais, une lettre officielle à la Présidente de la Commission européenne ainsi qu'à la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères, demandant un réexamen complet du respect de l'article 2 de l'accord d'association UE-Israël.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Béatrice Lestic

Secrétaire National
en charge de la
politique
internationale
(CFDT)



Boris Plazzi

Secrétaire confédéral
en charge des
questions
internationales
(CGT)



Rachel Brishoual

Secrétaire Nationale
Secteur Europe
International
(UNSA)

